

## Communiqué de presse du CHU de Toulouse

Toulouse, le 29 août 2013

---

### Le CHU de Toulouse condamne l'acte de violence survenu sur un personnel soignant dans le service de réanimation à l'hôpital Rangueil

Le CHU de Toulouse tient à apporter quelques précisions suite à l'article de la Dépêche du Midi, « Les infirmières ne travaillent pas pour ramasser des coups », paru dans l'édition de ce jour qui évoque l'agression physique d'un personnel soignant du service de réanimation de l'hôpital Rangueil. L'ensemble de la communauté hospitalière condamne cet acte de violence, remercie l'équipe de sécurité pour son efficacité, assure de son soutien l'équipe de réanimation polyvalente de Rangueil et a une pensée particulière pour l'aide-soignante qui a subi ce traumatisme.

Mardi 27 août 2013 vers 20 h, quinze personnes sont rentrées violemment dans le service de réanimation polyvalente de l'hôpital Rangueil pour voir un proche hospitalisé sans respecter les règles de visite en vigueur dans cette unité. Les soignants présents ont voulu rappeler les conditions d'accès aux chambres des patients qui garantissent qualité des soins et repos aux personnes hospitalisées. Les visiteurs, n'acceptant pas ces contraintes, ont haussé le ton et s'en sont pris aux personnels hospitaliers présents. Une aide-soignante essayant de réexpliquer les règles des visites a reçu de la part d'un membre du groupe un coup de pied dans le ventre.

Immédiatement alertée, l'équipe de sécurité des biens et des personnes du site, est intervenue et a régulé la situation. L'aide-soignante victime du coup de pied a été prise en charge par le service des urgences de l'hôpital Rangueil. La sécurité autour du service de réanimation a été renforcée par les équipes internes de sécurité. Les responsables de garde du CHU ont contacté aussi le commissariat de police qui a proposé de renforcer les patrouilles sur le site. Une réunion de l'équipe du service a été animée par les cadres de santé et le chef de service pour évoquer cet incident, rappeler les règles de sécurité et rassurer les professionnels de santé.

A ce jour, l'aide-soignante va bien sur le plan physique mais elle est choquée émotionnellement. Une plainte a été déposée et l'agent a été placé sous la protection juridique du CHU de Toulouse.

Pour rappel, le personnel hospitalier déclare environ 600 actes d'incivilités, de violences verbales et physiques chaque année. Les équipes pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes et des biens sont constituées de 141 équivalents temps pleins (141 postes à 100 %). Ces personnels sont présents 24 h sur 24 h, 365 jours par an et sont formés à la gestion des conflits.

#### Contact presse :

- **CHU DE TOULOUSE, DIRECTION DE LA COMMUNICATION, HOTEL-DIEU SAINT-JACQUES,**  
Dominique Soulié - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 27 59 58 96 - courriel : [soulie.d@chu-toulouse.fr](mailto:soulie.d@chu-toulouse.fr)